

ETUDES POUR L'AMENAGEMENT DU SITE FOURGASSIER AU BOURG DE ROURA

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ETUDES

40 000,00 €

Financeurs	Montant en €	Taux de participation
CACL	32 000,00	80%
Commune	8 000,00	20%
TOTAL	40 000,00	100%

CONTEXTE

L'équipe municipale de la Commune de Roura s'investit dans une politique ambitieuse de développement touristique durable pour son territoire.

L'une des priorités est donnée à l'aménagement, la préservation et la sécurisation du site FOURGASSIER. Constitué d'un ensemble de chutes d'eau vivifiantes et de roches volcano-sédimentaires, ce site est particulièrement attractif pour les familles et attire de nombreux visiteurs.

Ce patrimoine naturel est ainsi un véritable atout touristique pour impulser le développement de la commune de Roura et contribuer à son attractivité.

Actuellement, tel qu'il se présente, le site est exigu et offre très peu d'aménagement. Cette configuration conduit à une occupation sur une faible surface et cause également de nombreuses incivilités qui génèrent une dégradation progressive des lieux.

L'objectif de la collectivité de Roura est donc de mettre à disposition un certain nombre d'équipement permettant aussi bien d'assurer l'accueil des visiteurs dans les meilleures conditions que de préserver et valoriser le paysage du site.

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Dans un premier temps et compte tenu des contraintes s'exerçant sur le site, une **étude de définition de projet touristique** sur le site FOURGASSIER avait été réalisée. Cette étude consistait à déterminer les ressources et les atouts dont dispose le secteur.

A la suite de cette étude, il a été confirmé de la faisabilité d'inclure diverses infrastructures telles que : des sanitaires, une zone d'accueil, un parc de stationnement, un sentier botanique, plusieurs aires de détente, des points de vue, des signalétiques pédagogiques, des bancs et mobiliers, une aire de jeux pour enfants, une aire de camping, un parcours de footing...

Dans ce cadre, la collectivité souhaite missionner un maître d'œuvre qui élaborera un plan d'aménagement définitif et détaillé pour un coût prévisionnel estimé à 40 000€.

RESULTAT ATTENDU

- Préservation et valorisation du site
- Déterminer le meilleur emplacement pour les équipements
- Faciliter la circulation et l'accès pour tous les visiteurs
- Offrir une capacité d'accueil de qualité

PERSPECTIVE / SCHEMA D'ENSEMBLE

Les cascades de FOURGASSIER s'inscrivent dans le paysage emblématique de la Guyane, dès lors, et dans une perspective de durabilité, la collectivité envisage de réaliser un certain nombre d'action dans le secteur.

Dans un premier temps, la collectivité prévoit des travaux de réfection de la route qui relie le bourg de Roura au site Fourgassier et au village Favard pour un coût prévisionnel évalué à 5 672 390,80 €.

En outre, la municipalité procède actuellement au lancement d'une procédure PROFIL des eaux de Fourgassier. Cette procédure consiste d'une part, à identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'eau du site et d'affecter la santé des baigneurs ; d'autre part, à définir, les mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection.

Pour finir, dans l'hypothèse où la subvention de 32 000€ est accordée pour la finalisation des études du présent projet « AMENAGEMENT DU SITE FOURGASSIER AU BOURG DE ROURA » ; la collectivité de Roura poursuivra l'opération avec la réalisation des travaux au premier trimestre de l'année 2025.